

Fête des Vignerons, à Vevey

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 8

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fête des Vignerons, à Vevey.

Le service sanitaire a été organisé par M. Charles Narbel, de Vevey ; il comportait, pendant la durée des représentations, sept postes de secours (cinq sur les estrades, pour les spectateurs ; deux dans l'enceinte, pour les figurants), chacun avec un médecin, un infirmier, une infirmière ; pendant le cortège, des postes volants sur divers points du parcours ; le soir de la fête vénitienne, une infirmerie provisoire au local de la Confrérie, quai Perdonnet ; durant toute la journée, de chaque côté de la grande estrade, deux infirmeries avec quatre locaux, seize lits, tout le matériel nécessaire pour les premiers soins.

Les cas graves ont été immédiatement évacués sur l'Hospice du Samaritain. Les infirmiers furent choisis parmi les membres de la Société militaire sanitaire suisse ; les infirmières étaient les élèves de l'École de gardes-malades « La Source », à Lausanne, sous la direction de leur directeur, M. le Dr Ch. Kraft. Matériel prêté par l'arsenal de Morges et la section vaudoise de la Société suisse de la Croix-Rouge.

Onze portes, de larges escaliers donnant accès aux estrades et permettant d'entrer et de sortir sans bousculades.

Onze fontaines placées au haut de chaque escalier et deux grandes fontaines installées dans l'enceinte, fournirent en abondance l'eau fraîche des Avants.

Rôle de la bicyclette dans l'appendicite.

Nous lui connaissions pas mal de torts à cette vieille bécane, un peu détrônée aujourd'hui par sa concurrente l'auto. Nous savions qu'elle pouvait, chez les enfants imprudents, déterminer des troubles importants du côté du cœur ; on nous avait également déclaré qu'elle était capable d'influencer défavorablement la stature normale par la position vicieuse qu'elle imprime au buste. Enfin, le Dr Auerbach avait pu constater chez un grand nombre de coureurs des accidents nerveux graves, tels que troubles des réflexes, nystagmus, signe de Romberg, ataxie.

Voici qu'un médecin de Washington, le docteur King, vient de présenter à la Société médicale du district de Colomba un mémoire tendant à imputer à l'usage immodéré de ce sport les affections appendiculaires.

Statistiques à l'appui, ce praticien établit, en effet, que l'appendicite a été connue du jour seulement où fut inventé ce genre de locomotion, et qu'elle progresse concurremment avec lui. Cette action néfaste s'explique par le traumatisme que déterminent les contractions répétées du muscle psoas iliaque au cours du pédalage. Ce traumatisme est suivi d'une réaction inflammatoire du conduit appendiculaire favorable à l'infection microbienne.
